

Démarche : Inscription aux examens par unités capitalisables-UC

Organisme : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Cette démarche a été créée dans l'objectif de simplifier par la dématérialisation la gestion des inscriptions des candidats aux examens par unités capitalisables de l'enseignement agricole.

Cette démarche ne remplace pas l'inscription du candidat dans Indexa2-UC 2017. Elle intervient en complément de celle-ci.

Le dossier d'inscription doit être transmis complet dans le trimestre qui suit le début de la formation.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit aux candidats un droit d'accès et de rectification pour les données le concernant auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Service Régional de la Formation et du Développement).

Contact

Région

E-mail du centre de formation

Cohorte

Libellé de la cohorte

Etat civil du candidat

Nom du candidat

Le nom du candidat est à renseigner en lettres capitales.

Inscription aux examens par unités capitalisables-UC

Statut du nom renseigné

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Nom de naissance

Nom d'usage

Préciser le nom de naissance, si différent de celui renseigné

Prénom du candidat

Deuxième prénom du candidat

Date de naissance

Informations sur le parcours du candidat

Première inscription

Cochez la mention applicable

Oui

Non

N°INA

Veuillez renseigner le N° INA généré par l'inscription précédente du candidat, si connu.

Informations sur l'examen et pièces justificatives

Filière

CAPa

CAPa/ Agriculture des régions chaudes

CAPa/ Jardinier paysagiste

CAPa/ Lad-cavalier d'entraînement

CAPa/ Maréchal-ferrant

CAPa/ Métiers de l'agriculture

CAPa/ Opérateur en Industrie agroalimentaire

CAPa/ Palefrenier soigneur

CAPa/ Services aux personnes et vente en espace rural (SAPVER)

CAPa/ Travaux forestiers

CAPa / Travaux paysagers

BP

Inscription aux examens par unités capitalisables-UC

BF/ Conducteur de machines agricoles

BF/ Éducateur canin

BF/ Conducteur de ligne de production alimentaire

BF/ Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières

BF/ Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et débardage

BF/ Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et sylviculture

BF/ Responsable d'entreprise agricole

BF / Responsable d'exploitation aquacole maritime-continentale

BF/ Responsable d'entreprise hippique

BF/ Technicien animalier en unité d'expérimentation

BPA

BFA/ Ouvrier spécialisé en paysage

BFA / Bûcheron

BFA/ Conducteur d'engins forestiers

BFA/ Ouvrier d'élevage de ruminants

et de cultures fourragères

BFA/ Ouvrier maraîcher

BFA/ Ouvrier viticole

CS

CS/ Hydraulique agricole

CS/ Pilotage de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité

CS/ Responsable technico-commercial en agroéquipements

CS/ Utilisation et conduite d'attelages de chevaux (inscription avant le 1er janvier 2026)

CS/ Traction équine et conduite d'attelages (inscription à partir du 1er janvier 2026)

CS/ Débardage à traction animale

CS/ Éducation et travail des jeunes équidés

CS/ Techniques cynégétiques

CS/ Travaux mécanisés de génie écologique

CS/ Pilote de machines de bûcheronnage

CS/ Commercialisation du bétail : acheteur-estimateur

CS/ Responsable technico-commercial en industries agroalimentaires: produits laitiers

CS/ Responsable technico-commercial : produits carnés

CS/ Technicien spécialisé en transformation laitière

Inscription aux examens par unités capitalisables-UC

- / Arboriste élagueur
- / Arrosage automatique : espaces verts et sols sportifs
- / Concepteur paysagiste
- / Constructions paysagères
- / Gestion des arbres d'ornement
- / Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés
- / Travaux mécanisés de génie écologique
- / Sols sportifs engazonnés
- / Collecte de grains et distribution d'agrofournitures (inscription à partir du 1er janvier 2026)
- / Agent de collecte et d'approvisionnement (inscription avant le 1er janvier 2026)
- / Apiculture
- / Conduite d'un élevage de production avicole
- / Conduite d'un élevage bovin lait
- / Conduite d'un élevage bovin viande
- / Conduite d'un élevage caprin
- / Conduite d'un élevage ovin viande
- / Conduite d'un élevage porcin
- / Conduite d'un élevage ovin lait
- / Conduite de la production oléicole, transformation et commercialisation
- / Production cidricole
- / Production, transformation et commercialisation des produits fermiers
- / Responsable technico-commercial : agrofournitures
- / Responsable d'une unité de méthanisation agricole
- / Technicien-conseil en comptabilité et gestion agricoles
- / Technicien-conseil en production laitière
- / Technicien-conseil en production laitière ovine
- / Technicien-conseil en système informatisés appliqués à l'agriculture
- / Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural
- / Conduite de productions en arboriculture fruitière
- / Conduite de productions maraîchères
- / Conduite de la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales
- / Responsable technico-commercial : fruits et légumes
- / Responsable technico-commercial : horticulture ornementale



Inscription aux examens par unités capitalisables-UC

Responsable technico-commercial en vins et produits dérivés, orientation commerce

Responsable technico-commercial en vins et produits dérivés, orientation produit

Technicien de cave

Restauration collective

Traction équine et conduite d'attelage (à partir du 1er janvier 2026)

CS avec mention agriculture biologique

Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation

Technicien-conseil en agriculture biologique

Conditions d'accès aux formations UC

Vous pouvez vous reporter au modèle de dossier d'inscription d'un candidat à un examen par UC, dit "modèle C" afin de consulter les conditions d'accès aux formations.

Statut du candidat

En fonction de la case cochée, les pièces justificatives du statut choisi sont demandées.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Formation professionnelle continue

Apprenti

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif du statut du stagiaire de la formation professionnelle continue-

Exemple de documents attendus :

-Attestation de formation spécifiant votre statut de stagiaire de la formation professionnelle continue

-Contrat de professionnalisation

-Contrat de formation

-Contrat avec le financeur

[...]

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Contrat d'apprentissage ou justificatif de prise en charge par un OPCO

Justificatif pour l'entrée en formation

Selon votre formation et votre parcours antérieur, les conditions d'accès peuvent dépendre soit du diplôme, soit de l'expérience professionnelle soit d'une dérogation accordée par l'autorité académique.

En fonction du choix effectué, des justificatifs vous sont également demandés.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Diplôme

Dérogation (la dérogation ne vaut que pour une inscription dans un certificat de spécialisation)

Aucun justificatif nécessaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Diplôme justifiant l'entrée en formation

La demande de dérogation

Si une demande de dérogation a été faite, indiquer le numéro du dossier de la démarche dans la case ci-dessous.

Inscription aux examens par unités capitalisables-UC

Explication

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Le candidat sort de la classe de 3ème pour une entrée en BPA ou en CAPa, ou est âgé de plus de 16 ans pour une entrée en CAPa.

Justificatif pour l'entrée en formation

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Diplôme
 Expérience professionnelle justifiée
 Dérogation (la dérogation ne vaut que pour une inscription dans un certificat de spécialisation)
 Aucun justificatif nécessaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Diplôme justifiant l'entrée en formation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Expérience professionnelle justifiée

Justificatifs d'activité professionnelle à temps plein ou son équivalent.

Sur la base des justificatifs professionnels fournis par le candidat, il faudra joindre un tableau excell renseignant l'activité professionnelle du candidat.

Dérogation

Si une demande de dérogation a été faite, indiquer le numéro du dossier de la démarche dans le champs ci-dessous.

Explication

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Le candidat est majeur et rentre en CAPa en Formation Professionnelle Continue
 Le candidat est majeur et rentre en BP en Formation Professionnelle Continue

Date d'entrée en formation du candidat

ATTENTION: la date d'entrée en formation ne doit pas excéder le délai de deux mois et dix jours par rapport à la date d'inscription aux examens.

Date de fin de la formation en centre

Diplômes obtenus par le candidat permettant une Validation des Acquis Académiques

Veuillez renseigner l'intitulé du diplôme, ou des diplômes, dont le candidat est titulaire.

Si le candidat n'a pas de diplôme, veuillez indiquer "AUCUN DIPLÔME".

Le diplôme du candidat donne-t-il des Validations d'Acquis Académiques (VAA) ?

En fonction du diplôme fourni par le candidat, celui-ci peut lui permettre l'obtention d'équivalence (VAA).

Vous pouvez consulter les tableaux des VAA en cliquant sur le lien : <https://chlorofil.fr/diplomes-et-ressources-pour-lenseignement/examens/organisation/inscriptions>

Inscription aux examens par unités capitalisables-UC

/!\ LE CENTRE A LA RESPONSABILITÉ de la saisie en "proposées acquises" des équivalences que le candidat souhaite faire valoir sur Indexa2-UC 2017.

VIGILANCE : tout oubli entraîne le passage de l'ensemble des blocs de compétences par le candidat.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fiche d'inscription SIGNEE (édition 101 d'INDEXA2-UC)

Fournir la fiche d'inscription (édition 101 d'INDEXA2-UC) dûment remplie et signée par le candidat ou par son représentant légal s'il est mineur, et par la direction de l'établissement.

Engagement du centre de formation et du candidat

Le centre de formation atteste être en possession des pièces ci-dessous (ces pièces sont à conserver par l'Ets):

- Documents relatifs à la situation au regard des obligations militaires (candidats entre 16 et 25 ans)
- Une photocopie recto-verso de la pièce d'identité en cours de validité ou un certificat de scolarité de moins de 3 mois, avec une photographie certifiée par le chef d'établissement d'origine si le candidat ne peut produire de pièce d'identité et/ou photocopie du titre de séjour en cours de validité (pour les candidats hors UE).

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le téléservice conserve les données personnelles transmises pour une durée déterminée de 12 mois.

Dépôt de.s pièce.s complémentaire.s au dossier

VIGILANCE

Les champs ci-dessous sont à utiliser si une demande de compléter le dossier vous a été notifiée après instruction de la première demande d'inscription à un examen par unités capitalisables (UC).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièces complémentaires au dossier

Les pièces complémentaires au dossiers doivent être ainsi nommées :

PCD-NOM-Prenom-date de dépôt.

EXEMPLE : PCD-DOE-Jane-21.05.2024